FORMATIONS D'ENSEIGNANTS
SAISON 2022-2023

Responsable de formation

AFA et DAF et DIF, sont organisées par le CD du Puy-de-Dôme par :
Renaud MOUZAT (responsable formation Puy-de-Dôme) 06 **63 07 14 95** **renaud.mouzat@gmail.com**

Règlement national des formations

Le règlement des formations est téléchargeable sur le site internet fédéral national dans la rubrique « Formation ».
Lien direct : https://www.ffkarate.fr/wp-content/uploads/2021/10/Reglement-des-formations-2021-2022-licencies_v4.pdf

Inscriptions

Les inscriptions se font en envoyant les dossiers complets au secrétariat du Comité Départemental du Puy de Dôme de Karaté et DA : **4 Parc de l'Artière - Artenium 63122 Ceyrat.**

Formation AFA

Les informations ci-dessous sont un résumé dont le détail est à lire dans le règlement national des formations.
Fiche d'inscription sur le site de la ZID Auvergne > Formations ou Documents à télécharger ou Site du CD 63

Conditions d'accès **DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 20/12/2022**

Grade au minimum ceinture marron, âge de 14 à 18 ans.

Formation en présentiel (8h00)

- Stage n°1/1 : dimanche 08/01/2023, au centre Arténium de Ceyrat (8h30-12h30 et14h00-17h00)

Coût de la formation

- **30€**

Comité Départemental du Puy-de-Dôme
De Karaté et Disciplines Associées
ARTENIUM
4 Parc de l'Artière
63122 CEYRAT
Tél. 04 73 92 43 44
cdk.puydedome@gmail.com

Formation DAF

Les informations ci-dessous sont un résumé dont le détail est à lire dans le règlement national des formations.
Fiche d'inscription sur le site de la ZID Auvergne > Formations ou Documents à télécharger ou Site du CD 63

Conditions d'accès **DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 20/12/2022**

Age de 18 ans minimum et grade de ceinture noire 1er Dan minimum.

Préformation (12h00)

Des fiches, envoyées par mail aux inscrits, sont à lire avant le premier stage lors duquel une évaluation a lieu.

Formation en présentiel (14h00)

Les stages ont lieu au centre Arténium de Ceyrat (8h45-12h30 et 14h00-18h00)

- DAF stage n°1/2 : 07/01/2023 et 08/01/2023
- DAF stage n°2/2 : 04/02/2023 (examens pédagogiques)

Participation associative (15h00)

- Stage arbitrage DIF : dates à définir
- Participation à des évènements fédéraux officiels (10h00) : voir les possibilités proposées en fin de ce document dans « Participations associatives pour le DAF et le DIF ».

Coût de la formation

- **100€**

Comité Départemental du Puy-de-Dôme
De Karaté et Disciplines Associées
ARTENIUM
4 Parc de l'Artière
63122 CEYRAT
Tél. 04 73 92 43 44
cdk.puydedome@gmail.com

Formation DIF

Les informations ci-dessous sont un résumé dont le détail est à lire dans le règlement national des formations.
Fiche d'inscription sur le site de la Ligue AURA > Equipe Technique Régionale > Ecole Régionale de Formation

Conditions d'accès **DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 20/12/2022**

Age de 18 ans minimum, grade de ceinture noire 1er Dan minimum.

Préformation (12h00) uniquement pour les non titulaires du DAF

Des fiches, envoyées par mail aux inscrits, sont à lire avant le premier stage lors duquel une évaluation a lieu.

Formation en présentiel (14h00 pour les titulaires du DAF - 28h pour les non titulaires du DAF)

Les stages ont lieu au centre Arténium de Ceyrat (8h30-12h30 et 14h00-17h00)

- DIF stage n°1/3 : 07/01/2023 et 08/01/2023pour les non titulaires du DAF
- DIF stage n°2/3 : 14/01/2023 et 15/01/2023
- DIF stage n°3/3 : 04/02/2023 (examens pédagogiques)

Participation associative (15h00) pour les non titulaires du DAF

- Stage arbitrage DIF : dates à définir
- Participation à des évènements fédéraux officiels (15h00): voir les possibilités proposées en fin de ce document dans « Participations associatives pour le DAF et le DIF ».

Formation en club (30h)

Cette phase concerne les heures d'alternance en club.
La présence des stagiaires est contrôlée au moyen du formulaire de validation des heures (modèle fédéral) signé par le Président ou le professeur principal du club et par le responsable départemental de la formation.

Coût de la formation

- 250 €
- 150 € pour les titulaires du DAF

Comité Départemental du Puy-de-Dôme
De Karaté et Disciplines Associées
ARTENIUM
4 Parc de l'Artière
63122 CEYRAT
Tél. 04 73 92 43 44
cdk.puydedome@gmail.com

clermont auvergne métropole

Participations associatives pour le DAF et le DIF

Afin de valider leurs heures de participation fédérale avant la fin de la saison il est fortement conseillé aux candidats DAF et DIF de s'inscrire le plus tôt possible auprès pour participer aux évènements pour lesquels la ZID Auvergne a un besoin prioritaire en bénévoles.
En effet si un stagiaire a réussi les évaluations du DAF ou du DIF mais qu'il n'a pas validé ses heures fédérales son diplôme ne pourra pas être édité et il devra attendre d'avoir régularisé sa situation, ce qui fait souvent perdre une saison.

Le détail des évènements auxquels vous pourrez participer est à voir directement avec le responsable de la formation à laquelle vous êtes inscrits.
Certaines de ces dates ont lieu avant le début des formations, n'attendez donc pas le début des stages : **contactez votre responsable dès que vous vous inscrivez à la formation, pour qu'il vous positionne en fonction de vos disponibilités ou pour qu'il voit avec vous les autres possibilités non listées ci-dessous (évènements départementaux, interclubs, etc.)**

Pour les participations à des évènements officiels dans le cadre du DAF ou du DIF (10h soit deux demies-journées) :

- 18/12/2022 : Coupe de Noël PDD
- 05/02/2023 : Coupe Body Karate Mac Soares
- 11/06/2023 : Trophée National Than Long Maître PHU
- 18/06/2023 : Open Départemental 63 "Coupe Christian ETIENNE"

Formation en club (DIF)

Les heures de formation en club peuvent être effectuées en amont de la formation sur la saison sportive. Elles doivent être signées par le Président ou le professeur principal du club et par le responsable départemental de la formation. **Il est conseillé aux candidats DIF d'anticiper cette partie de la formation** et de se rapprocher de son club de formation.

Dérogations lieu de passage

Aucune dérogation de lieu de passage ne sera accordée pour cette saison 2022-2023 (directives nationales).

Comité Départemental du Puy-de-Dôme
De Karaté et Disciplines Associées
ARTENIUM
4 Parc de l'Artière
63122 CEYRAT
Tél. 04 73 92 43 44
cdk.puydedome@gmail.com

clermont auvergne métropole